

### LE RESEAU 2017

#### Etat général

Pour la semaine en cours, 22 parcelles font l'objet d'une observation. La cercosporiose est en forte progression avec 85% de parcelles au seuil de risque T3. Côté ravageurs, les dégâts de chenilles de teigne sont en progression.

### NUISIBLES ET PARASITES

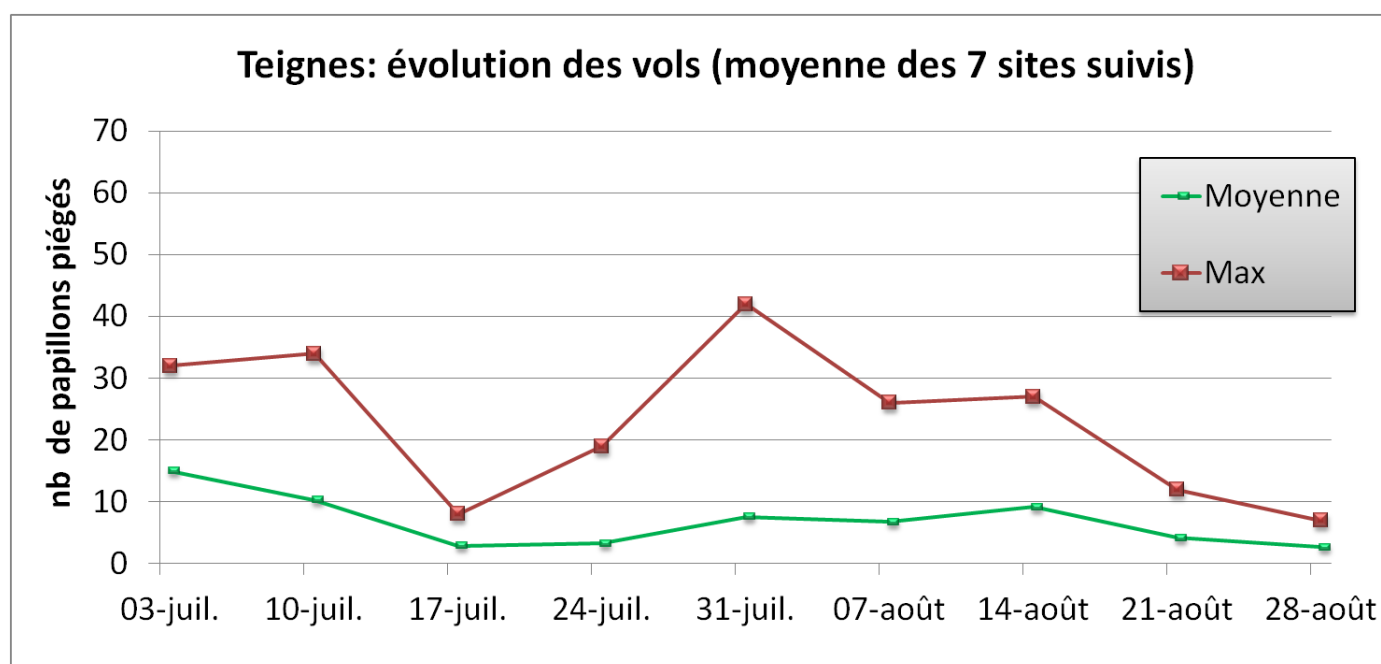
#### TEIGNES

##### Contexte d'observations

Des galeries dans les pétioles et des amas noirs pulvérulents sont observés. On peut même trouver des chenilles à la base des pétioles.



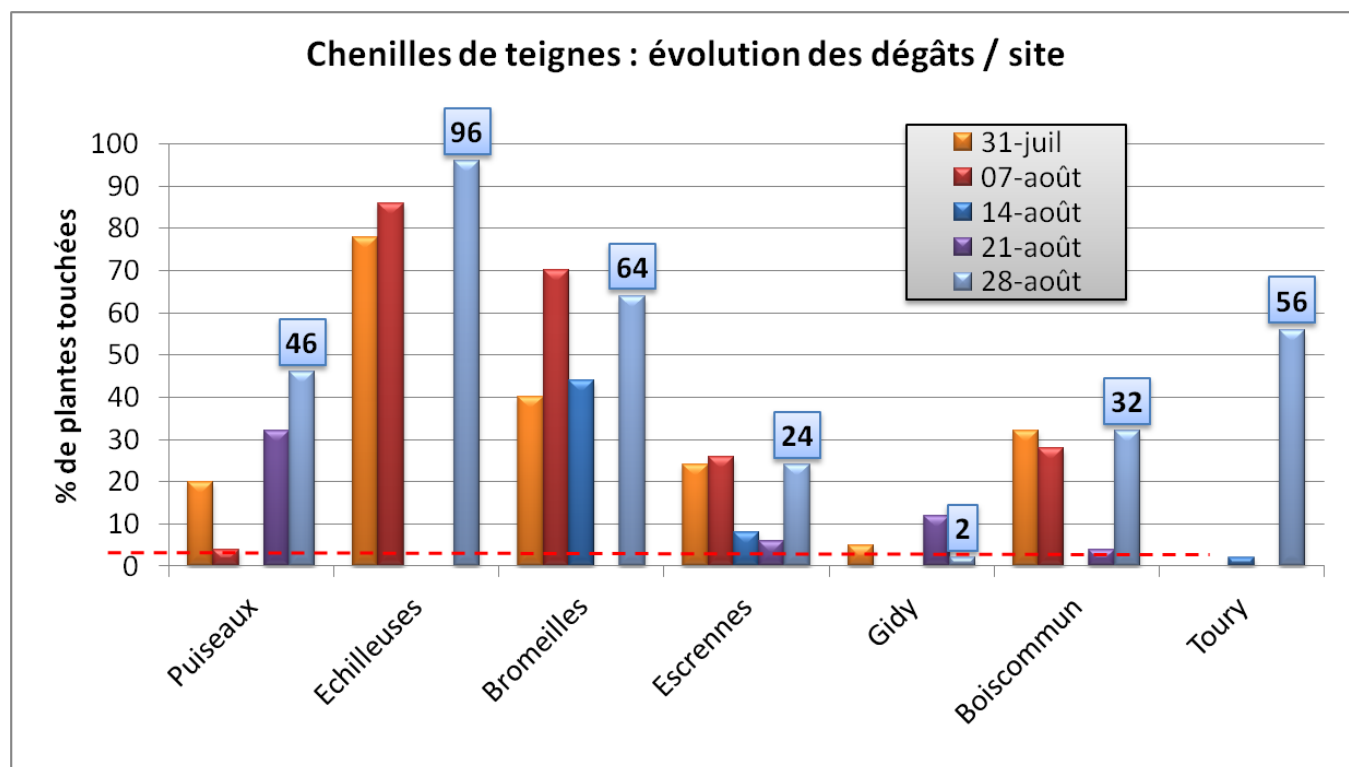
Relevés des pièges à papillons :



L'intensité des vols est faible avec en moyenne 3 captures par piège, ce qui est stable par rapport à la semaine précédente.

**Seuil de sensibilité**

Le seuil est atteint lorsque **10% de plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.**

**Observations de la semaine**

Le seuil d'intervention est atteint pour 5 parcelles. Pour rappel, les blessures causées par les chenilles de teigne sont une porte d'entrée pour le champignon « Rhizopus ».

Malgré les fortes attaques constatées cette semaine, le risque rhizopus s'estompe avec la fin de l'été. Le rhizopus ayant besoin d'épisodes caniculaires (températures > 35°C) pour se développer.

**NOCTUELLES****Contexte d'observations**

Des perforations de 1 à 2 cm sont observées dans les feuilles jusqu'à ne laisser que les nervures pour les attaques les plus graves. L'observation des chenilles est délicate et ce sont leurs déjections qui témoignent d'une activité importante. En remuant délicatement le feuillage, il est possible de retrouver des chenilles projetées au sol.

**Seuil de nuisibilité**

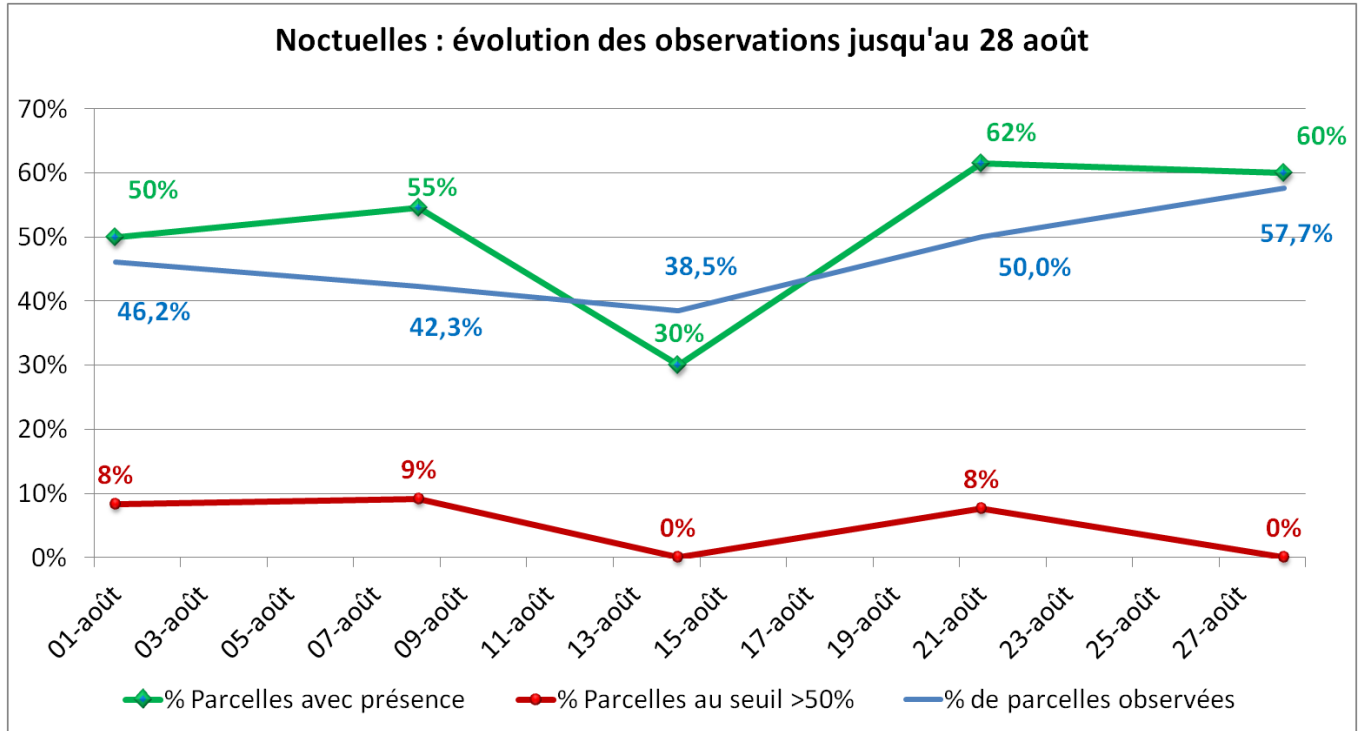
Au stade couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50% des plantes présentent des perforations.**

En l'absence d'irrigation, les dégâts sont plus fréquents.



## Observations de la semaine

14 parcelles ont été observées cette semaine. **60%** font état de présence de noctuelles. Aucune parcelle n'est au seuil de nuisibilité.



## MALADIES DU FEUILLAGE

**Avant tout traitement, déterminer le type de maladie afin d'optimiser la protection fongicide**, en évitant tout risque de confusion avec les autres maladies foliaires (Cf. fiches de reconnaissance des bioagresseurs, disponibles sur le site internet de l'ITB).



Oïdium



Rouille



Cercosporiose



Ramulariose

**Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis** par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de protection avant le 15 août</b>				
Oïdium	Toutes régions	15%	30%	30%
Rouille	Toutes régions		40%	40%
Ramulariose	Toutes régions	5%	20%	25%
Cercosporiose	Toutes régions			

## Contexte d'observations

22 parcelles représentatives au niveau géographique, pédologique, variétal ont été choisies. Tous les lundis, un prélèvement aléatoire **de 100 feuilles** issues de la couronne intermédiaire des betteraves est effectué, dans une zone jugée par l'observateur comme la plus représentative de la parcelle. Les feuilles observées permettent de déterminer la présence ou non de maladies et de vous informer lorsque les seuils sont atteints.

## Détail des observations du 14 août au 28 août :

Département	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose			Oïdium				Rouille				Ramulariose				Date T1	Date T2	Date T3		
				Tolérance	14-aout	21-aout	28-aout	Tolérance	14-aout	21-aout	28-aout	Tolérance	14-aout	21-aout	28-aout	Tolérance	14-aout	21-aout				28-aout	
28	TERMINIERS	TEREOS (ARTENAY)	CELCIUS		T2	24	T3		T2	9	T3		T2	9	T3		T2	2	T3	13-juil.	7-aout	26-aout	
	CIVRY	TEREOS (ARTENAY)	ECUREUIL		T2	10	37		T2	25	13		T2	14	20		T2	1	2	13-juil.	7-aout		
	FRESNAY L'ÉVEQUE	CRISTAL-UNION (TOURY)	ECUREUIL		T2	T2	97		T2	T2	27		T2	T2	34		T2	T2	17	19-juil.	9-aout		
	BAUDREVILLE	ALLIANCE NEGOCE TOURY	BEETLE		T2	27	T3		T2	0	T3		T2	70	T3		T2	8	T3	11-juil.	1-aout	23-aout	
	SOURS	SCAEL	BARENTS		T2	T2	nc		T2	T2	nc		T2	T2	nc		T2	T2	nc	23-juil.	10-aout		
45	CROTTE EN PITHIVERAIS	ITB 45	CHLOELIA KWS		T2	T2	63		T2	T2	0		T2	T2	0		T2	T2	0	21-juil.	11-aout		
	NEUVILLE AUX BOIS	GEETA PITHIVIERS	FORTISSIMA KWS		T2	T2	26		T2	T2	0		T2	T2	10		T2	T2	0	25-juil.	11-aout		
	OUZOUER DES CHAMPS	OUVRET FILS (SOUPPES)	PAPILLON		T2	85	T3		T2	0	T3		T2	0	T3		T2	2	T3	13-juil.	2-aout	21-aout	
	ESTOUY	ITB 45	CHLOELIA KWS		T2	T2	87		T2	T2	12		T2	T2	12		T2	T2	0	21-juil.	9-aout		
	DADONVILLE	CRISTAL-UNION (PITHIVIERS)	LEWINIA KWS		T2	T2	T2		1	T2	T2		15	T2	T2		2	T2	T2	18-juil.	16-aout		
	YEVRE LA VILLE	COOP DE PITHIVIERS	LEWINIA KWS		T2	T2	74		T2	T2	1		T2	T2	24		T2	T2	1	22-juil.	nc		
	BRICY	ITB 45	CELCIUS		T2	100	T3		T2	43	T3		T2	27	T3		T2	1	T3	13-juil.	1-aout	23-aout	
	CHEMAULT	SOUFFLET AGRICULTURE	LIBELLULE		T2	63	T2		3	18	T2		52	87	T2		0	0	T2	25-juil.	21-aout		
	BROMEILLES	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	ECUREUIL		T2	96	100		T2	0	7		T2	0	1		T2	0	0	21-juil.	nc		
	ECHILLEUSE	COOP DE PUISEAUX	BARENTS		T2	nc	98		T2	nc	0		T2	nc	0		T2	nc	0	13-juil.	2-aout		
	SOUGY	ITB 45	ACACIA		T2	T2	86		T2	T2	0		T2	T2	45		T2	T2	0	20-juil.	10-aout		
	ARTENAY	TEREOS (ARTENAY)	BTS 505		T2	T2	20		T2	T2	0		T2	T2	5		T2	T2	1	17-juil.	14-aout		
	CORBEILLES EN GATINAIS	ITB 45	LONDON		T2	24	100	T3		0	4	T3		0	0	T3		0	0	T3	3-juil.	26-juil.	21-aout
	SCEAUX DU GÂTINAIS	ITB 45	LINOTTE		T2	T2	100		T2	T2	3		T2	T2	2		T2	T2	0	18-juil.	7-aout		
	SCEAUX DU GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	BTS 7845		T2	96	T3		T2	0	T3		T2	0	T3		T2	0	T3	11-juil.	4-aout	23-aout	
	TREILLES EN GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	LEWINIA KWS		T2	96	100		T2	0	0		T2	0	1		T2	0	0	12-juil.	4-aout		
	VIMORY	OUVRET FILS (SOUPPES)	LEWINIA KWS		T2	94	T3		T2	0	T3		T2	3	T3		T2	1	T3	19-juil.	4-aout	24-aout	

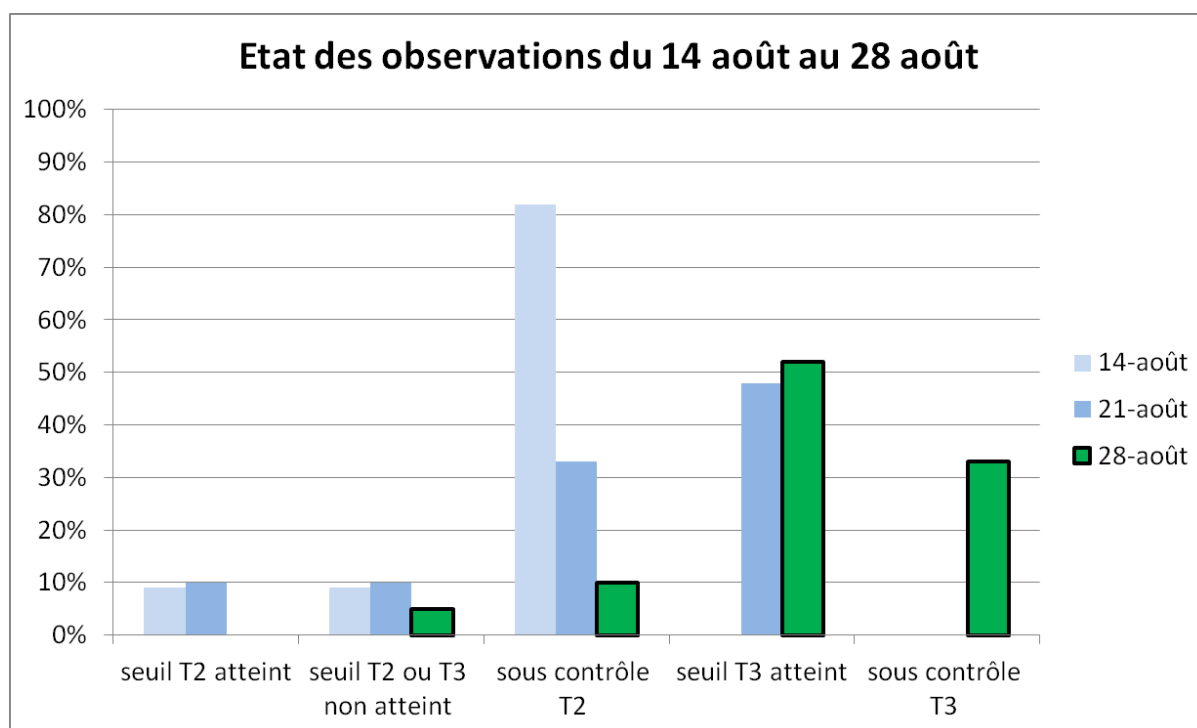
**Attention :** Les seuils de traitement changent **à partir du 15 août**. Vous trouverez ces seuils dans le tableau ci contre :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de protection après le 15 août</b>				
Oïdium	Toutes régions	30%	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	Toutes régions	40%		
Ramulariose	Toutes régions	20%		
Cercosporiose	Toutes régions	20%		







Symptômes de cercosporiose

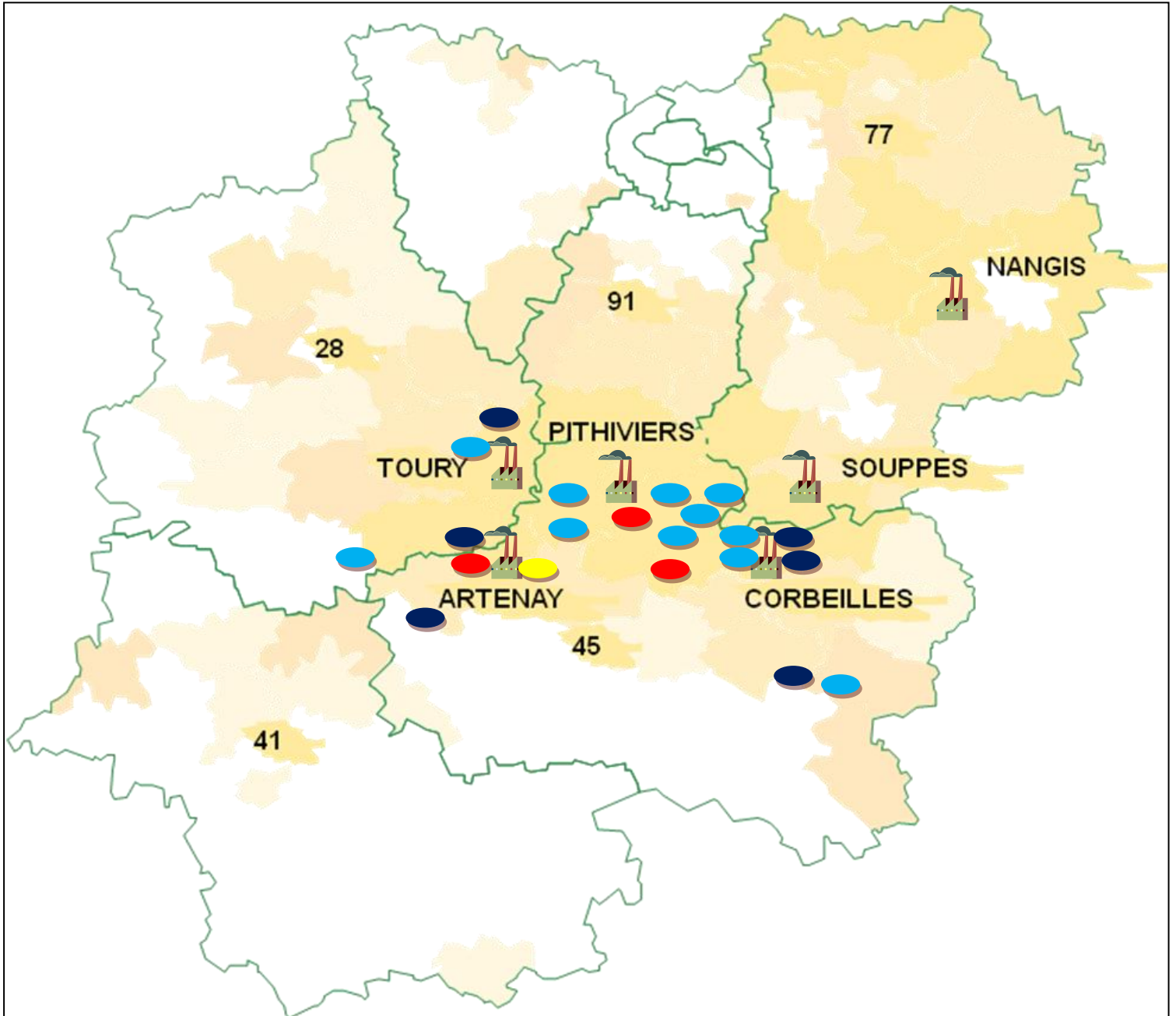
## Synthèse des observations au 08 août

**Au 28 août :**

- 5% des parcelles n'atteignent pas le seuil de renouvellement d'un T3.
- 10% soit 2 parcelles sont toujours sous contrôle d'un T2 depuis 8 à 15 jours
- 52% soit 11 parcelles sont au seuil d'intervention T3 pour la cercosporiose. La parcelle de Sougy déclenche également en T3 pour la rouille.
- Enfin, 33% (=7) des parcelles sont sous protection d'un T3.

**Il convient de rester attentif au développement de la cercosporiose en fin de contrôle de l'intervention T2**, en particulier dans les parcelles emblavées avec des variétés non **tolérantes** car la pression peut augmenter très rapidement.

-  Parcelles sous contrôle d'un T2
-  Parcelles en dessous des seuils d'interventions T3
-  Parcelles au seuil d'intervention T3
-  Parcelles sous contrôle d'un T3



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.